

## TURKMÉNISTAN 2015, L'OUVERTURE À PAS COMPTÉS...

### Compte rendu du déplacement au Turkménistan d'une délégation du groupe interparlementaire France – Asie centrale

7 au 12 septembre 2015

Une délégation du groupe d'amitié France-Asie centrale, conduite par son Président, M. Yves Pozzo di Borgo, s'est rendue du 7 au 12 septembre au Turkménistan.

Cette mission poursuivait **trois objectifs principaux** :

- **nouer des contacts avec les responsables politiques et parlementaires de ce pays** à un moment où les relations franco-turkmènes sont appelées à connaître une montée en puissance du fait de l'émergence notable du Turkménistan sur la scène internationale, notamment au plan économique ;

- **dynamiser les projets de coopération et les partenariats commerciaux bilatéraux** pour consolider et surtout diversifier la présence et l'influence françaises au Turkménistan et en Asie centrale, encore trop cantonnée à quelques grandes entreprises exposées à une concurrence étrangère croissante ;

- **évoquer avec les parlementaires et le Gouvernement turkmènes les enjeux majeurs de la Conférence climat (COP21)** qui se tiendra à Paris en décembre 2015, le Turkménistan pouvant à certains égards apparaître comme un modèle au regard de sa politique environnementale.

### **I. Un pays assez méconnu en Europe**

#### **A – L'émergence d'un géant gazier**

Le Turkménistan est un des cinq États nés en 1991 de l'indépendance des « Républiques musulmanes » centrasiatiques lors de l'implosion de l'ex-URSS. Riverain de la Mer Caspienne, **ce pays se situe dans une région géopolitiquement très sensible**, avec notamment au sud une longue frontière commune avec l'Iran et l'Afghanistan.

S'étendant sur un **territoire de 488 000 km<sup>2</sup>** (superficie comparable à celle de la France), le Turkménistan est en grande partie désertique. Sa population est inférieure à **5 millions d'habitants**, soit une densité démographique parmi les plus faibles au monde. Le pays se signale par une très forte sismicité ; en 1948, **sa capitale, Achgabat**, a été presque entièrement détruite par un des plus forts tremblements de terre du XX<sup>e</sup> siècle, qui a fait environ 150 000 morts.

Au carrefour de civilisations millénaires, le Turkménistan reste marqué par le souvenir de l'Empire achéménide, d'Alexandre le Grand, des conquêtes mongoles et de la Route de la Soie, qui y ont laissé d'impressionnants vestiges sur lesquels travaille, entre autres, la **Mission archéologique franco-turkmène**.



Sur le plan des ressources naturelles, **le Turkménistan a été dominé pendant toute l'ère soviétique par la monoculture intensive du coton** qui, comme en Ouzbékistan, a provoqué d'importants dommages hydrologiques et environnementaux.

Depuis l'indépendance, la production de coton est en nette diminution, tandis qu'est apparu un **nouveau potentiel avec la découverte et la mise en exploitation progressive de gisements de gaz naturel qui, selon les estimations, pourraient placer le pays parmi les plus grands producteurs au monde** dans les années à venir (4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> réserves mondiales).

Pour autant, l'exportation du gaz turkmène se révèle compliquée, **les tracés possibles de gazoducs s'inscrivant dans une problématique géopolitique d'ensemble sur laquelle les différentes parties prenantes** (la Russie, l'Union européenne, etc...) **sont loin de s'entendre**. À ce jour, l'essentiel du gaz turkmène est acheminé vers la Chine *via* un gazoduc de plus de 1 800 kms, financé en majeure partie par l'opérateur chinois.

**L'économie turkmène, qui repose aujourd'hui principalement sur le gaz, semble prospère**, avec un taux de croissance tournant officiellement autour de 10 %, un endettement d'environ 14 % du PIB et une inflation de l'ordre de 6 %. **Ces paramètres doivent cependant être considérés avec prudence**, eu égard à l'opacité de l'appareil statistique et à la faible bancarisation du système.

## B – Un régime politique autoritaire

**Régime à parti unique jusqu'en 2012, le Turkménistan** –comme d'autres États au sortir du système soviétique– est un pays où **le pouvoir est concentré entre les mains du Président**, à la fois Chef de l'État, chef du Gouvernement, chef des armées, président du Conseil national de sécurité et leader du parti dirigeant, et le Parti Démocratique du Turkménistan. Le Président est élu au suffrage universel direct (mandat de 5 ans). M. Gurbanguly Berdimuhamedov est arrivé à ce poste en 2006 à la mort de M. Saparmyrat Nyazov, ex-secrétaire général du Parti communiste devenu Chef de l'État à l'indépendance. Le Président Berdimuhamedov a été confirmé en 2007 puis réélu en 2012 avec 97 % des suffrages.

Selon une séparation des pouvoirs assez théorique, **le pouvoir législatif est censément exercé par un Parlement (le Mejlis)** qui, contrairement au Kazakhstan, à l'Ouzbékistan et au Tadjikistan, ne compte qu'une chambre (ses membres sont élus pour 5 ans dans le cadre de circonscriptions), actuellement présidée par Mme Akja Nourberdiyeva.

**Sous l'impulsion du Président Berdimuhamedov, le Turkménistan semble cependant amorcer une légère ouverture institutionnelle** ces dernières années : augmentation du nombre des députés (de 65 à 125 en 2008), création d'un second parti politique en 2012 (Parti des industriels et des entrepreneurs), projet de création d'un ombudsman, etc. : des avancées positives, même si leur portée réelle demeure sans doute encore assez faible.

Dans ce contexte, **il paraît difficile de qualifier la réalité du pouvoir au Turkménistan**, où les allégeances personnelles et les rigidités d'un système tribal épousent mal les contours de la démocratie électorale.



La délégation sénatoriale au côté de la Présidente du Parlement turkmène, Mme Akja Nourberdiyeva

La délégation sénatoriale en a eu l'illustration lors de son passage à Avaza, à l'ouest du pays, où s'est tenue la grande session du **Conseil des anciens**, un organe extra-constitutionnel réunissant plusieurs milliers de représentants des tribus turkmènes ; **il s'agit d'une instance purement consultative mais où, selon les observateurs, s'exprime la légitimité traditionnelle**. La session, présidée par le Chef de l'État, a mobilisé pendant plusieurs jours l'ensemble des autorités politiques, diplomatiques et administratives turkmènes, signe de l'influence réelle exercée par cette instance traditionnelle.

## C – Un pays mis en cause pour sa pratique des droits de l'homme et des libertés

Bien que la situation exacte soit difficile à évaluer, **tout porte à croire que la pratique des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Turkménistan reste très en-deçà des standards internationaux**.

De fait, ce pays –plus encore que d'autres États de la région– fait en permanence l'objet de vives critiques dans la communauté internationale, la presse dénonçant régulièrement des arrestations et des disparitions d'opposants, la torture en milieu carcéral, l'absence de liberté de presse et d'expression, la restriction des libertés religieuses, un système judiciaire défaillant, une corruption à tous les niveaux de l'appareil d'État, etc. Ces accusations fondent les classements publiés par des ONG comme *Amnesty international* ou *Transparency international*, où le Turkménistan figure toujours parmi les plus mal placés.

Sur ce terrain, plusieurs diplomates ou représentants d'organismes dans la mouvance de grandes organisations internationales (ONU, Union européenne) ont exprimé de très sérieuses inquiétudes, qu'aggravent les lacunes et les non-dits des statistiques officielles.

La question est donc à examiner sans complaisance même si, ces dernières années, le régime envoie quelques signaux discrets d'ouverture et de détente. Pour ce qui le concerne, le groupe d'amitié du Sénat considère qu'au Turkménistan comme dans d'autres pays, l'élévation graduelle du niveau de vie, l'apparition encore timide d'une classe moyenne, l'accession de nouvelles élites aux postes de responsabilité et l'augmentation progressive des échanges internationaux représentent des facteurs propices à une certaine libéralisation politique.

## **II – Une politique étrangère prudente**

### **A – Une ouverture limitée vis-à-vis de la communauté internationale**

À l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, le Turkménistan est devenu indépendant sans l'avoir réellement souhaité, et il a depuis lors vécu dans un relatif isolement, montrant une faible propension pour l'intégration internationale et régionale, surtout vis-à-vis des organisations fortement liées à la Russie (il est membre de la CEI mais ne participe pas à ses dispositifs d'intégration renforcée).

**Le pays a adhéré à un nombre limité d'institutions internationales** (ONU, BERD, FMI, Organisation de Coopération islamique) **et fonde sa politique internationale sur sa Déclaration de neutralité permanente**, actée par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1995. **Les autorités turkmènes ont souligné devant la délégation sénatoriale l'importance de cette déclaration**, dont elles s'approprient à célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire en décembre 2015.

**Les observateurs** relèvent cependant le crédit que les Turkmènes semblent accorder à l'ONU. Le pays accueille ainsi le premier Centre régional de diplomatie préventive des Nations Unies que la délégation sénatoriale a pu visiter lors de son séjour à Achgabat. **On peut également noter qu'à la différence de son prédécesseur, le Président Berdimuhamedov donne plus de signes d'ouverture, multipliant les visites à l'étranger et l'accueil de personnalités étrangères.** Il a d'ailleurs été reçu au Sénat lors d'une visite officielle à Paris en février 2010.

### **B – Un pays confronté à des questions sécuritaires régionales importantes**

Jouxtant l'Afghanistan et proche du Pakistan, **l'Asie centrale est particulièrement exposée à un certain nombre de menaces sécuritaires et de risques de déstabilisation**, au premier rang desquelles les menées des groupes islamistes radicaux, le terrorisme et le trafic de drogue. Un bon contrôle des frontières y revêt donc une importance stratégique.

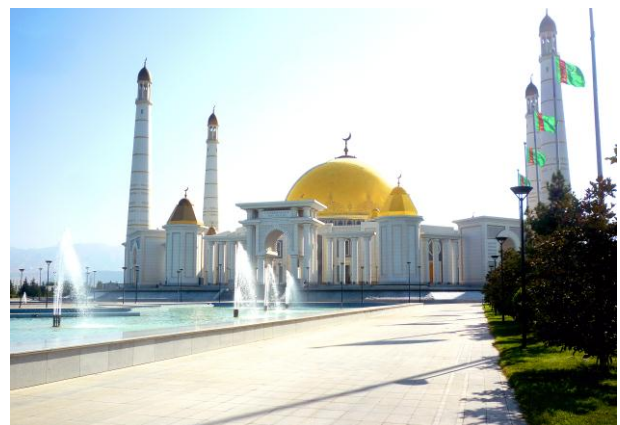
**Pour l'heure, les autorités turkmènes estiment contrôler la situation**, indiquant par exemple qu'à la différence d'autres pays voisins, le Turkménistan ne compte aucun ressortissant dans les rangs de Daech.

Quoi qu'il en soit, **un dialogue soutenu entre les Etats centrasiatiques –dont le Turkménistan– et les États occidentaux** représente sans aucun doute un facteur de stabilité dans une région fragile et sensible.

### **C – Une relation bilatérale entrant dans un second cycle**

**Les relations diplomatiques entre la France et le Turkménistan ont été établies dès 1992 et se sont harmonieusement développées** dans le sillage de la visite très remarquée du Président Mitterrand en avril 1994. Un peu ralentie par la suite, **notre relation bilatérale amorce depuis cinq ans un second cycle**, très porteur sur le plan économique.

**L'entreprise Bouygues s'est très tôt positionnée au Turkménistan** en obtenant les contrats de construction d'un grand nombre de monuments de prestige et de palais officiels dans la capitale turkmène, à commencer par la Grande Mosquée et le Mausolée du précédent président.



*Une réalisation emblématique de Bouygues : la Grande Mosquée d'Achgabat, plus vaste coupole d'Asie centrale*

Toutefois, cette situation est en net recul : Bouygues gère encore une importante base d'opérations proche d'Achgabat mais, **au fil des années, l'entreprise s'est vue concurrencée** par d'autres opérateurs étrangers dont les dirigeants semblent entretenir des connexions privilégiées avec les décideurs turkmènes. **D'autres groupes français** de premier plan (Schlumberger, Schneider Electric, Technip, Thales, Total, Vinci, Eurocopter, etc.) **sont actifs au Turkménistan**, notamment sur des grands contrats d'État. **Il reste pour les opérateurs français d'appréciables marges de progression** dans plusieurs secteurs, **y compris pour des entreprises d'envergure régionale**, comme l'a souligné le sénateur André Reichardt, citant l'exemple des succès à l'export remportés par des compagnies alsaciennes.



La délégation sénatoriale a longuement évoqué les potentialités du « second cycle » de nos échanges avec le ministre des Affaires étrangères, M. Rachid Meredov (qui fait figure de « numéro deux » du régime) puis lors d'une rencontre avec un des vice-ministres des Affaires étrangères. De son côté, l'ambassadeur de France, M. Patrick Pascal, est très mobilisé pour soutenir l'implantation des entreprises françaises.

Par ailleurs, **les Turkmènes semblent désireux d'approfondir leur coopération interuniversitaire avec la France.** Ce point a été abordé au cours de plusieurs entretiens, notamment avec le Recteur de l'Institut des langues d'Achgabat. Mme Dominique Gillot a rappelé à ce sujet les efforts déployés par le groupe d'amitié pour promouvoir et soutenir des accords de partenariats entre des grands établissements d'enseignements supérieur français et des universités centrasiatiques.

### III. Les initiatives environnementales et la contribution turkmène à la COP21

Le Turkménistan a subi pendant toute la période soviétique les dommages écologiques provoqués par la monoculture intensive du coton, qu'il s'agisse du tarissement des réserves hydriques lié à l'évaporation intensive dans les réseaux d'irrigation, ou de l'accumulation de pesticides dans les sols. Le groupe d'amitié a pu mesurer les conséquences catastrophiques de ces phénomènes cumulatifs en 2013 et 2014 lors de deux visites sur le site de la Mer d'Aral, presque entièrement disparue. À l'heure actuelle, le coton représente une part moindre du PIB turkmène, tendance compensée par l'augmentation des ressources d'exportation du gaz.

La délégation sénatoriale a également constaté la **politique très volontariste du Turkménistan dans la lutte contre la désertification et la plantation de nouveaux arbres sur de très vastes espaces** (environ 3 millions d'arbres plantés chaque année, pour faire reculer le désert et y permettre l'implantation de nouveaux

équipements urbanistiques ou touristiques), comme les sénateurs ont pu l'observer en traversant la région d'Awaza.

La Présidente du Parlement a aussi mentionné un lac artificiel d'environ 1 700 km<sup>2</sup> aménagé au centre du désert de Karakum pour y collecter des eaux souterraines nécessaires à l'irrigation, et qui devrait permettre de développer des activités piscicoles.

A plusieurs de ces titres, **le Turkménistan fait figure de bon élève d'une sous-région qui, dans son ensemble, accuse de graves faiblesses sur le plan environnemental**, en grande part dues à l'héritage soviétique.

Aussi la délégation sénatoriale a-t-elle fortement incité ses interlocuteurs – les parlementaires, notamment – à valoriser ces réalisations relativement méconnues à l'étranger, **en particulier dans le cadre de la COP21 : le Turkménistan**, très décrié par ailleurs, **pourrait sur ce point au moins apparaître comme un modèle sur la scène internationale.**

\*

\* \*

Indépendant depuis moins de 25 ans, **le Turkménistan a encore du chemin à parcourir sur la voie de la démocratie et de la libéralisation économique. Il recèle cependant d'énormes réserves de gaz qui, à terme, peuvent induire un développement et une ouverture à l'international propices à des évolutions positives.**

En outre, attaché à sa stabilité interne et à sa neutralité internationale, ce pays est au carrefour d'intérêts géostratégiques majeurs qui en font un **interlocuteur régional important. Encore faut-il que les pays occidentaux veuillent – et sachent – entretenir un dialogue constructif avec les autorités turkmènes, sans concession** sur les questions relatives aux droits de l'homme et aux libertés, **mais sans parti pris** et avec un esprit d'ouverture. Il y va des intérêts de l'Union européenne **et de ceux de la France en particulier.**

#### Composition de la délégation

		
<b>M. Yves POZZO di BORGO</b> Président du groupe Sénateur de Paris (UDI-UC)	<b>Mme Dominique GILLOT</b> Présidente déléguée, Sénatrice du Val-d'Oise (Socialiste et républicain)	<b>M. André REICHARDT</b> Vice-Président, Sénateur du Bas-Rhin (Les Républicains)
<b>Composition du groupe d'amitié :</b> <a href="http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_556.html">http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_556.html</a>		